

<https://ccub.u-bourgogne.fr/dnum-ccub/spip.php?article1093>

Demande d'ouverture ou de prolongation de compte de calcul

- Site Public -

Date de mise en ligne : jeudi 5 mars 2015

Copyright © Site du Centre de Calcul de l'Université de Bourgogne - Tous
droits réservés

Démarche à suivre :

1) Vous disposez d'une adresse de messagerie en **@u-bourgogne.fr** (ou @etu) :

- ▶ Vous **devez remplir** [le formulaire de demande de création de compte de calcul](#)

2) Vous ne disposez pas d'une adresse de messagerie en **@u-bourgogne.fr** (ou @etu) :

▶ **2.1) Premier cas :**

- vous êtes contractuel ou post-doc payé par un organisme hors uB (personnels CHU, CNRS, INSERM, welience, etc ...)
- vous êtes doctorant inscrit à l'uB (financés ou non par l'uB)

Vous **devez faire** :

- [une demande d'entrée dans le système d'information](#) pour disposer d'un compte informatique (adresse de messagerie électronique, accès WIFI, ENT, etc ...)
- [une demande de création de compte de calcul](#)

▶ **2.2) Second cas :**

Vous n'apparaissez dans aucune des catégories ci-dessus. Vous êtes par exemple, un chercheur d'une université extérieure qui travaille en collaboration avec un laboratoire de l'uB.

- ▶ Vous **devez remplir** [le formulaire de demande de création de compte de calcul](#)

Si vous avez besoin de votre compte de calcul après sa date d'expiration, il faudra faire [une demande de prolongation](#) .